

Réglementation du service de garde

Technicienne : Nadia El Massari
Téléphone : 514 736-8184
Courriel : ndn.sdg@csgm.qc.ca

OBJECTIFS :

- veiller au bien-être général des élèves.
- Poursuivre le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et leurs besoins, en continuité avec le projet éducatif de l'école et en complémentarité avec les services éducatifs de l'école.
- Assurer la sécurité des élèves dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité et en continuité avec le code de vie approuvé par le Conseil d'établissement.
- Offrir un environnement permettant aux enfants de faire leurs devoirs et leçons.

FONCTIONNEMENT :

Le Service de garde est ouvert à toutes les journées régulières de classe et les journées pédagogiques du calendrier scolaire de 7h00 à 18h00. Le service de garde est délocalisé à Simonne-Monet (préscolaire) et à Bedford (primaire). Toutes les journées pédagogiques se déroulent toujours à l'école Bedford, au pavillon principal.

HORAIRE :

Le matin, avant le début des cours	Préscolaire :	7 h 00 à 8 h 39
	Primaire :	7 h 00 à 7 h 45
Dîner	Préscolaire :	11 h 18 à 12 h 40
	Primaire :	11 h 32 à 12 h 50
L'après-midi, après les heures de cours	Préscolaire :	de 15 h 00 à 18 h 00
	Primaire :	de 15 h 08 à 18 h 00

MODALITÉ DE PAIEMENT : ENFANT RÉGULIER :

Tel que défini par le ministère de l'Éducation du Québec, « un enfant régulier est un enfant fréquentant le Service de garde au moins 2 périodes par jour et trois jours et plus par semaine.

Tarif :

- Service éducatif, élève régulier : 9,55 \$ par jour
- Journée pédagogique : 10,75 \$ + le coût de l'activité
- Frais de retard après 18h00 : 1,85\$ la minute
- Élève non régulier/ bloc : matin : 5,00\$; midi : 3,85\$; soir : 7,00\$

Les frais sont payables que l'enfant soit **présent ou non**. Le montant exigé doit être payé la première semaine du mois par chèque fait à l'ordre de : **École Notre-Dame-des-Neiges** ou par Internet en visitant le Portail sur l'application Mozaik.

Le paiement peut se faire, par chèque, par carte de débit ou par Internet.